



HAL
open science

PSDR4 BRRISE : Placer le bien-être au coeur du développement territorial

Lise Bourdeau-Lepage

► **To cite this version:**

Lise Bourdeau-Lepage. PSDR4 BRRISE : Placer le bien-être au coeur du développement territorial. Innovations Agronomiques, 2022, 86, pp.45-55. 10.17180/ciag-2022-vol86-art05 . hal-04383132

HAL Id: hal-04383132

<https://hal.inrae.fr/hal-04383132>

Submitted on 9 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

PSDR4 BRRISE : Placer le bien-être au cœur du développement territorial

Bourdeau-Lepage L.¹

¹ Université Jean Moulin Lyon 3 - CNRS, EVS-UMR 5600, 1C avenue des Frères Lumière, CS 78242, F-69372 Lyon Cedex 08

Correspondance : lblepage@gmail.com

Résumé

Alors que le devenir des territoires ruraux est au cœur des préoccupations sociétales, les inégalités socio-spatiales au sein de ces territoires sont rarement analysées et les facteurs d'attractivité des espaces ruraux sont peu étudiés. En plaçant la question du bien-être des populations au cœur de l'analyse, le projet BRRISE ouvre la voie à une nouvelle manière de penser l'attractivité et l'hospitalité des territoires ruraux et le développement territorial. Dans cet article sont présentés les différents outils élaborés qui permettent de mener des diagnostics territoriaux à des échelles variées et de différentes manières. Sont également révélées : i) des disparités de bien-être marquées au sein de la région Rhône-Alpes, ii) les préférences des habitants de certaines communes du rural isolé et de l'urbain dense en matière d'éléments de bien-être, iii) comment le bien-être se construit collectivement sur certains territoires ruraux isolés et quels en sont les éléments territoriaux majeurs et enfin iv) un sentiment d'impuissance des habitants de ces espaces pour améliorer leur bien-être. Le papier conclut sur certains enjeux des territoires ruraux, sur l'émergence de facteurs *soft* d'attractivité et la pertinence de partir des besoins des populations pour penser le développement territorial.

Mots-clés: Attractivité territoriale, Bien-être, Espaces ruraux, Inégalités socio-spatiales, Participation habitante, Co-construction.

Abstract: Putting well-being at the heart of territorial development and renewing public action

While the future of rural territories is at the heart of societal concerns, socio-spatial inequalities within these territories are rarely analyzed and the factors of attractiveness of rural spaces are little studied. By placing the question of people's well-being at the heart of the analysis, the BRRISE project opens the way to a new way of thinking about the attractiveness and hospitality of rural territories and territorial development. Thus, this article presents the different tools developed to conduct territorial diagnoses at various scales and in different ways. It also reveals: *i*) marked disparities in well-being within the Rhône-Alpes region, *ii*) the preferences of the inhabitants of certain isolated rural and dense urban areas regarding elements of well-being, *iii*) how well-being is collectively constructed in certain isolated rural territories and what are the major territorial elements, and finally *iv*) a feeling of powerlessness on the part of the inhabitants of these spaces to improve their well-being. The paper concludes on some issues of rural territories, on the emergence of soft factors of attractiveness and the relevance of starting from the needs of the populations to think about territorial development.

Keywords: Territorial attractiveness, Well-being, Rural areas, Socio-spatial inequalities, Resident participation, Co-construction.

Introduction

A l'origine du projet PSDR4 « Bien-être, attractivité des territoires Ruraux et Inégalités socio-spatialEs » (BRRISE) se trouve une remarque faite, en décembre 2013, par le Président de l'Association des Maires Ruraux de France, Vanik Beberian, lors d'une conférence que donnait la coordinatrice scientifique du projet au Commissariat Général à la Stratégie et à la Prospective : « Pourquoi ne vous intéressez-vous pas aux espaces ruraux dans vos travaux sur le bien-être des individus et des inégalités socio-spatiales ? ». Cette remarque a conduit à investir la question et confirmer le peu d'intérêt porté par le monde de la recherche à l'analyse du bien-être dans les espaces ruraux et à mettre en évidence le besoin de mener un projet de recherche qui répondrait aux interrogations des élus ruraux et d'autres acteurs territoriaux. C'est pourquoi, l'ambition du projet BRRISE a été de placer la question du bien-être des habitants au cœur du développement territorial, pour porter un nouveau regard sur l'attractivité territoriale en particulier des espaces ruraux.

1. Placer le bien-être au cœur de l'analyse territoriale nécessite...

1.1 Un vent de bien-être souffle

Le premier objectif a été d'ouvrir une nouvelle voie d'analyse des inégalités socio-spatiales en s'intéressant aux territoires ruraux et en prenant une entrée particulière, celle du bien-être des populations et non pas - comme cela se fait très souvent - la distribution des catégories socio-professionnelles, les différences de revenu ou encore les disparités de diplômes, d'origine ou de genre (Atkinson, 1983 ; Fleury *et al.*, 2012 ; Petit *et al.*, 2020 ; Piketty, 2016 ; Préteceille, 2011) ... Cet objectif a été atteint en utilisant un indice de bien-être objectif, nommé *OppChoVec* pour Opportunités, Choix et Vécu, basé sur la théorie du bien-être d'Amartya Sen (1985) et adapté des travaux de Bourdeau-Lepage et Tovar (2013).

1.2 Les clefs territoriales du bien-être subjectif

Ensuite, il s'est agi de saisir les éléments clefs et constitutifs du bien-être d'habitants de territoires différents : urbains denses et ruraux isolés, en partant de leurs déclarations et en utilisant une méthode mise au point par Lise Bourdeau-Lepage en 2015. Par la suite, il a fallu déterminer si ces éléments territoriaux constitutifs au bien-être des enquêtés étaient présents sur leur territoire de vie pour amorcer un diagnostic territorial.

1.3 Le bien-être est dans le pré

Enfin on s'est intéressé à la construction collective du bien-être à des échelles différentes, du foyer au bourg. On s'est également penché sur la manière de réaliser un diagnostic territorial avec les habitants pour ultérieurement rechercher des solutions aux points de blocage rencontrés pour accroître le bien-être des habitants et rendre le territoire plus attractif.

A chaque étape du projet, un ou plusieurs outils ont été créés ou adaptés. Ces outils ont été conçus pour être complémentaires : l'indice *OppChoVec*, le jeu de carte *Tell_Me*, la *Maquette-foyer*, la *carto 2D Escapat*. Leur utilisation permet ainsi d'élaborer un diagnostic territorial à des échelles variées et de différentes manières (Figure 1).

Noms / Caractéristiques	Indice <i>OppChoVec</i>	Jeu de cartes <i>Tell_Me</i>	Maquette-foyer	Carto 2D ESCAPAT
Avec qui ?	Aucune mobilisation nécessaire des habitants	Habitants enquêtés	Avec les habitants : de 1 à 8 idéalement	Avec les habitants : de 1 à 8 idéalement
Quelle échelle spatiale ?	Plusieurs échelles possibles : communes, intercommunautés, départements...	A toutes les échelles spatiales : communes, intercommunautés, départements, pays	Unique : le logement	Multiple : Quartier, bourg, centre-bourg, îlot, ...
Ce que cela permet ?	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mesurer le bien-être d'un individu sur un territoire ○ Révéler les inégalités socio-spatiales ○ Positionner un territoire par rapport aux autres en matière de bien-être ou d'éléments de bien-être 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Révéler les préférences des individus en matière d'éléments matériels et immatériels essentiels de bien-être sur un territoire ✓ Mesurer le bien-être d'un individu/des individus sur différents territoires ✓ Positionner un territoire par rapport aux autres en matière de bien-être ou d'éléments de bien-être pour des individus 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Identifier les éléments matériels et immatériels essentiels de bien-être ✓ Repérer dans l'environnement proche du logement les éléments importants ✓ Saisir ce qui fait l'espace domestique 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Révéler les éléments de bien-être et les attentes des habitants ✓ Comprendre la construction du bien-être à l'échelle collective ✓ Détecter les lieux-phares et la matérialité des réseaux sociaux

Figure 1 : Les outils mobilisés et créés au cours du projet BRRISE - Conception : Bourdeau-Lepage L. (février 2020).

Ces outils permettent également de définir les actions qui seraient envisageables en matière d'aménagement ou de mesures de politiques publiques pour améliorer la vie quotidienne des populations et repenser l'attractivité des territoires étudiés. Par conséquent, le projet BRRISE avait comme enjeu initial de renouveler les stratégies de développement territorial des acteurs locaux en partant de la demande sociale en matière de bien-être et de cadre de vie.

2. ... de mobiliser une pluralité de méthodes et de partenaires

Le projet s'est appuyé sur une pluralité de méthodes déployées par les chercheurs venant d'horizons disciplinaires et méthodologiques différents rendant possible la confrontation et la validation des données par le croisement des approches quantitative et qualitative. Par conséquent, la production des savoirs a été conduite à l'aide de démarches scientifiques complémentaires : normative avec l'utilisation d'outils quantitatifs, expérimentale et constructiviste aux échelles individuelle et collective (2.1). La production des connaissances a été le fruit de partenariat entre les chercheurs et les acteurs de terrain (2.2).

2.1 Mobilisation d'approches qualitatives, quantitatives et participatives

Dans un premier temps, la démarche normative a été utilisée. Ensuite, ce fût la démarche constructiviste qui a été mobilisée en raison du caractère particulier du bien-être subjectif, qui est contingent des représentations sociales animant les individus. L'expérimentation a également été mobilisée dans le but de valider ou infirmer les éléments utilisés par les chercheurs pour évaluer le bien-être. D'abord, l'outil *Tell_Me*, élaboré en 2015 par Lise Bourdeau-Lepage, a été analysé. Il s'agit d'un jeu de cartes représentant un ensemble d'éléments potentiellement constitutifs du bien-être. Ensuite, à l'aide du jeu de cartes *Tell_Me*, 5 enquêtes ont été menées auprès d'échantillons représentatifs en genre et en âge des habitants des 5 communes rhônalpines - dont trois dans des espaces ruraux isolés et deux dans des territoires urbains denses - pour déterminer les éléments les plus importants sur un territoire pour que les habitants aient le niveau de bien-être le plus élevé. 420 personnes ont ainsi été enquêtées dans la rue

au cours du printemps 2017. A cette fin, dans les questionnaires géolocalisés a été utilisée une méthode de hiérarchisation et pondération des éléments constitutifs du bien-être, sur la base du jeu *Tell_Me*. Cette méthode a permis de connaître et de donner une valeur aux éléments constitutifs du bien-être que déclaraient les individus. Ont été ajoutées lors de la passation des questionnaires des questions sur le niveau de satisfaction de vie des interrogés et des questions sur leur situation socio-économique.

Dans la dernière partie du projet de recherche la démarche scientifique a revêtu un caractère participatif dans une logique de plateforme et d'innovation ouverte. Ont été élaborées une *maquette-foyer* pour observer la construction collective du bien-être à l'échelle du logement et une *carto 2D Escapat* (outil de cartographie participative) pour saisir la construction collective du bien-être à l'échelle du bourg et en connaître les éléments territoriaux essentiels. Ces outils s'inscrivent dans la lignée de travaux sur l'apprentissage collectif d'un raisonnement spatial (Liagre et Nonjon, 2012) et sur les différentes modalités de participation et de création d'informations sur les territoires (Lardon *et al.*, 2008). Les outils traditionnels de recherche de solutions ont également été utilisés et adaptés pour déterminer collectivement avec les habitants des solutions aux problèmes soulevés en lien avec le bien-être sur le territoire.

Les principales méthodes mobilisées dans ce projet de recherche ont donc été : la recherche bibliographique commune à toute discipline scientifique ; la constitution d'indicateurs et l'analyse de données des économistes ; les enquêtes et les entretiens conduits par les sociologues et les géographes ; la construction de nouveaux outils par le chercheur mais aussi la co-conception d'outils avec les partenaires, la diffusion des savoirs, la validation et la présentation des résultats afin de constituer des référentiels et des connaissances communes issues de la recherche. Le projet a donc allié méthodes quantitative, qualitative et participative (Figure 2).

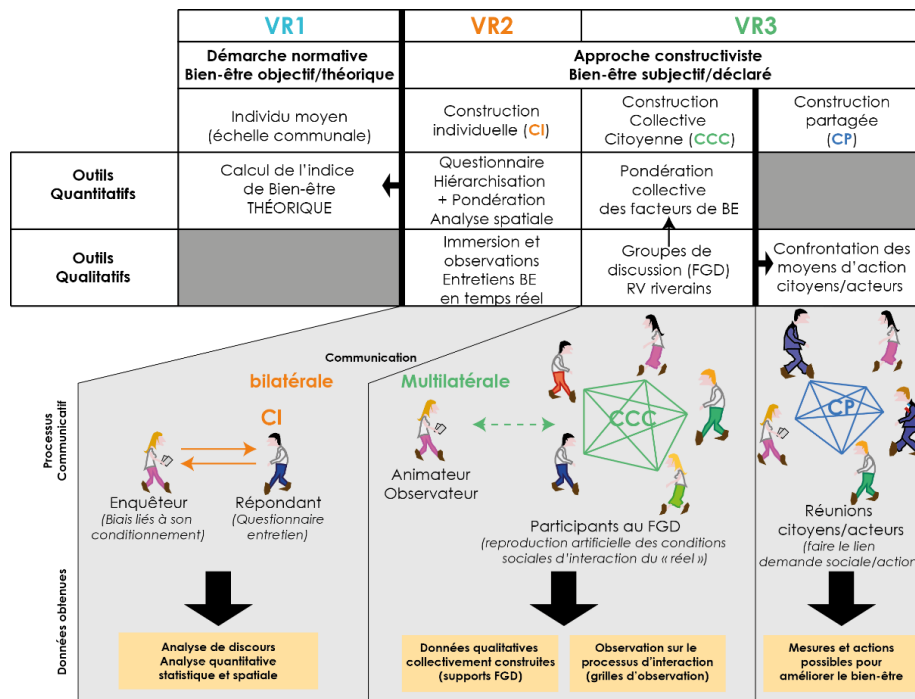


Figure 2 : Les méthodes mobilisées au sein du projet BRRISE - Conception : Bourdeau-Lepage L. et Texier P. (2016). (Source : BRRISE, 2016).

2.2 Une production de connaissances partenariale

Le projet BRRISE a été conduit en partenariat avec l'AMRF, Cap Rural, VAA Conseil et l'ARADEL. Les partenaires ont été impliqués à chaque étape du projet de différentes manières. Lors du choix des indicateurs de l'indice de bien-être *OppChoVec*, leur contribution a été importante car elle a conduit à

l'ajout d'une variable pour évaluer le bien-être des personnes (la qualité des réseaux virtuels, Internet et téléphone 4G) et aidé au choix des terrains d'études. Au cours des enquêtes, les partenaires de terrain ont été des facilitateurs pour contacter les élus et intégrer les chercheurs sur les terrains d'étude choisis. Ils ont également partagé leur connaissance sur les territoires ruraux isolés. Les partenaires ont participé aux focus groupes, notamment un membre de l'ARADEL et de CAPRURAL. Lors de la valorisation, l'implication de VAA-Conseil a été importante au moment de la rédaction du guide de diagnostic à l'aune du bien-être (Bourdeau-Lepage, 2020a). Ils ont aussi participé aux ateliers de travail sur le guide : relecture, analyse de la structure. Le référentiel de formation a été le fruit d'un travail en commun entre Caprural et les chercheurs pour sa rédaction et la mise en place d'une journée de formation test. Les partenaires ont également permis aux chercheurs de transformer les résultats de recherche en outils opérationnels et aidé à leur diffusion, notamment au sein de l'AMRF. Ainsi, le dispositif PSDR4 a permis la réalisation du projet et même quelques adaptations, par exemple : l'élaboration d'un petit atlas du bien-être au niveau départemental, la réalisation d'une journée bien-être à destination des acteurs territoriaux, le contact privilégié avec les habitants des terrains, une meilleure connaissance des terrains et l'élaboration de connaissances et d'un langage communs.

3. Les révélations de l'analyse du bien-être en Rhône-Alpes

Le projet BRRISE a permis de mettre en évidence des enjeux pour la région Rhône-Alpes, en révélant des disparités de bien-être marquées entre les habitants de territoires différents et en étant capable d'en déterminer la source : des opportunités faibles induites par une mobilité réduite, une proximité virtuelle de mauvaise qualité dans les territoires ruraux isolés et peu de liberté de choix pour les habitants dans les territoires urbains denses (3.1, 3.2 et 3.3). Il a également déterminé les préférences et les désirs des habitants de certaines communes du rural isolé et de l'urbain dense en matière d'éléments de bien-être (3.4). Il a aidé à comprendre comment le bien-être se construit collectivement sur certains territoires ruraux isolés et quels en sont les éléments territoriaux majeurs (3.5 et 3.6). Il a enfin révélé un sentiment d'impuissance des habitants de ces espaces pour améliorer leur bien-être (3.7).

3.1 Des inégalités de bien-être objectif marquées au sein de la Région Rhône-Alpes

En Rhône-Alpes en 2012, il existe des inégalités de bien-être objectif (indice *OppChoVec*) importantes entre les territoires avec des disparités marquées à l'intérieur même de l'espace urbain et de l'espace rural. Ainsi, se côtoient des espaces avec un niveau de bien-être faible (entre 0 et 4,7 sur une échelle allant de 0 à 10) comme ceux des communes populaires des centres urbains de l'est Lyonnais, les Monts du Lyonnais ou encore les communes rurales de moyenne montagne de l'est de la Drôme et de l'Ardèche, et des espaces avec un niveau de bien-être élevé (supérieur à 7) comme ceux des communes situées le long des principaux axes routiers, des communes favorisées localisées en périphérie des principaux pôles urbains, ou des espaces touristiques des stations de ski des Alpes du Nord.

On peut également mettre en évidence l'existence des pôles de mal-être et de pôles de bien-être au cœur de la région (Figure 3). Les pôles de bien-être se situent au sein des couronnes périurbaines notamment celles de Lyon, Grenoble, Saint-Etienne et Valence, de certains espaces moins urbanisés comme en Savoie : le lac d'Annecy, Chamonix, Thonon-les-Bains, le parc de la Vanoise mais aussi des communes le long des axes de communication. Les pôles de mal-être sont localisés en moyenne montagne dans la Drôme et l'Ardèche et dans les centres urbains. Les oasis de bien-être se situent eux en périphérie des pôles de mal-être, notamment dans la Drôme alors que les poches de mal-être sont en périphérie des pôles de bien-être (Bourdeau-Lepage, 2020b).

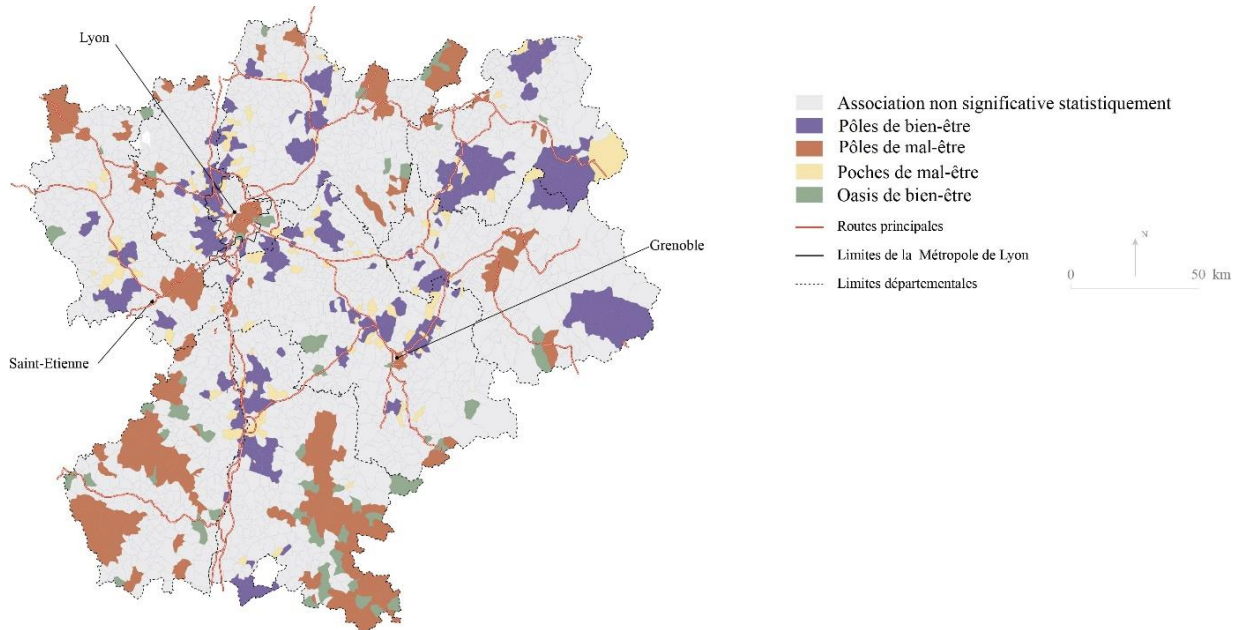


Figure 3 : La polarisation du bien-être et du mal-être en Rhône-Alpes en 2012. Cartographie du coefficient local de Moran Lisa d'Anselin 1995 (Source : Bourdeau-Lepage, 2020b).

3.2 Une diversité d'espaces périurbains et une distinction nette entre les espaces ruraux et les espaces urbains en termes de bien-être objectif

L'analyse de la géographie rhônalpine du bien-être objectif a révélé une distinction nette entre les espaces ruraux et les espaces urbains, notamment dans les dimensions composant le bien-être objectif (indice de bien-être *OppChoVec*). Dans l'espace rural, ces espaces se caractérisent par des opportunités offertes à la population faibles, notamment en raison d'une mauvaise qualité de la couverture réseaux Internet et 4G, d'une mobilité réduite et d'une faiblesse de leur existence vécue.

Il existe plusieurs types d'espaces périurbains : *i*) des espaces périurbains au niveau de bien-être faible en raison d'opportunités offertes peu importantes (*Opp*) et d'une existence vécue peu satisfaisante (*Vec*), *ii*) des espaces périurbains à haut niveau de bien-être aux opportunités élevées situés le long des axes de communication et *iii*) des espaces périurbains au niveau de bien-être faible éloignés des axes de transport (Bourdeau-Lepage, 2020b).

3.3 Des ruraux plus satisfaits que les urbains : le bien-être serait-il dans le champ ?

Une certaine variabilité des niveaux de bien-être déclarés par les 420 personnes enquêtées au cours du printemps 2017 a pu être observée. Il apparaît que le niveau de satisfaction de vie est plus élevé pour les habitants des espaces ruraux que pour ceux des espaces urbains denses. En effet, les habitants de Saint-Basile-Lamastre, Dieulefit et Bellecombe-Tarendol ont en moyenne répondu 8 à la question suivante : « Sur une échelle de 1 à 10, où 1 signifie totalement insatisfait et 10 totalement satisfait, dans l'ensemble, êtes-vous satisfait de la vie que vous menez, ces derniers temps ? » contre 7,22 pour les Lyonnais des 6^e et 7^e Nord arrondissements. On note des différences de réponses en fonction de l'âge, du genre, du niveau de revenu, de la composition familiale ou bien de la catégorie socio-professionnelle des individus. Les personnes âgées de plus de 45 ans déclarent une satisfaction de vie plus élevée à la campagne alors qu'inversement, les individus plus jeunes indiquent une valeur plus haute en ville. Les femmes se considèrent, indistinctement de leurs lieux de vie, plus satisfaites, tandis qu'on tend à observer une augmentation progressive de cette même satisfaction en fonction du niveau de salaire.

3.4 Les aménités naturelles, éléments territoriaux majeurs pour le bien-être des rhônalpins

Les aménités naturelles sont un des premiers éléments territoriaux constitutifs du bien-être des Rhônalpins, c'est ce qu'ont montré les enquêtes menées avec le jeu de cartes *Tell_Me*. En effet, les urbains lyonnais désirent vivre dans un environnement sain et sans nuisance, et les ruraux souhaitent, vivre au cœur de paysages naturels (Figure 4). Selon le lieu d'habitation, les préoccupations sont différentes. Dans l'urbain dense, c'est le niveau de sécurité des biens et des personnes qui est le 2^e élément de bien-être (Bourdeau-Lepage et Fujiki, 2021). Dans les communes rurales isolées, c'est l'accessibilité aux services médicaux, le paysage naturel, l'environnement sain et sans nuisance et la qualité du réseau téléphone et Internet qui arrivent respectivement en 1^e, 2^e, 3^e et 4^e positions comme éléments les plus importants pour le bien-être des habitants.

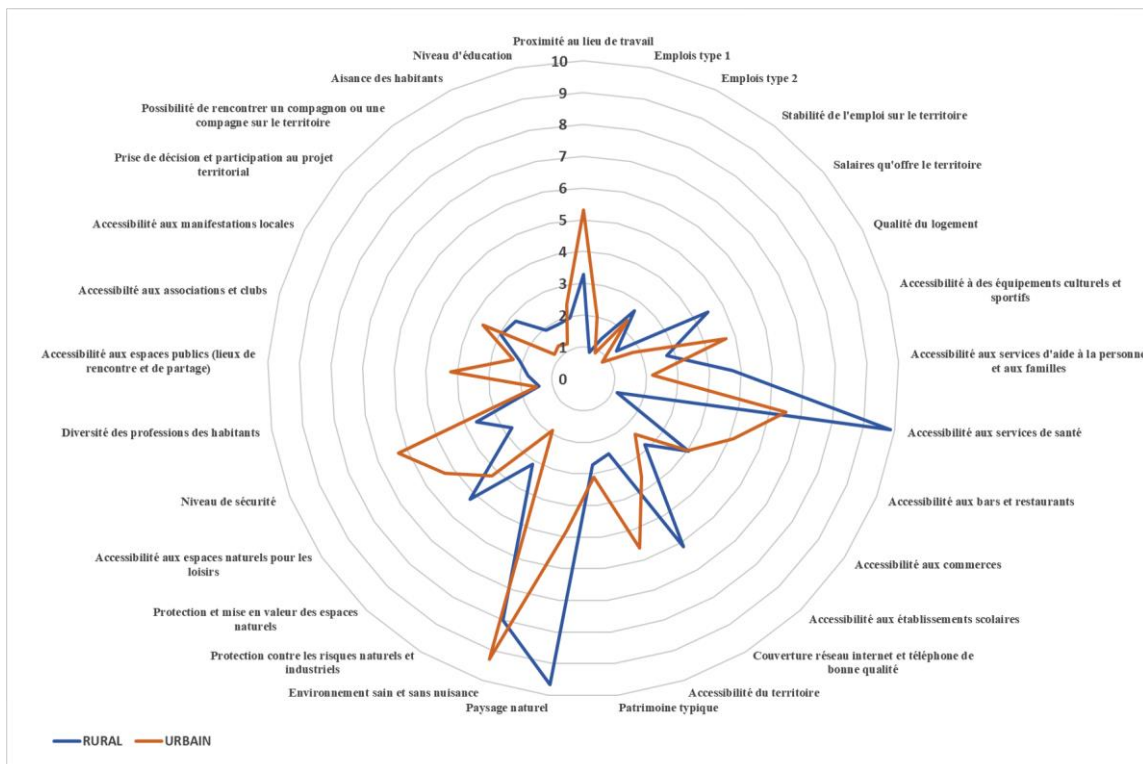


Figure 4 : Les préférences des habitants des terrains étudiés ruraux (Saint-Basile-Lamastre, Dieulefit et Bellecombe-Tarendol) et urbains (6^e et 7^e Nord arrondissements de Lyon) en 2017. Réalisation : Bourdeau-Lepage L. (2021).

Note : Il s'agit du nombre de points accordés à chacune des 10 cartes ayant reçu le plus de points parmi les 29 cartes présentées aux 240 Lyonnais et 180 ruraux, exprimé en % du total des points. Ainsi, la carte « un environnement sain et sans nuisance » a reçu le plus de points, 9,3% de l'ensemble des points attribués par les 240 Lyonnais et celles « accessibilité aux services médicaux » et « paysage naturel » pour les 180 habitants des communes rurales isolées enquêtées : Dieulefit, Bellecombe-Tarendol et Saint Basile ont reçu respectivement 9,9% et 9,7% du total des points.

3.5 Lumière et végétaux, éléments indispensables au bien-être dans le logement

A l'échelle du foyer, si on en croit les résultats des groupes de discussion conduits dans nos trois terrains du rural isolé : Dieulefit, Bellecombe-Tarendol et Saint Basile à l'aide de la *maquette-foyer*, les éléments de bien-être les plus importants sont ceux associés à la catégorie « atmosphère physique ». Ainsi la lumière, la chaleur et le bruit se retrouvent dans les trois premières positions des éléments de bien-être. Le besoin de lumière est important dans la pièce à vivre en lien avec des ouvertures et baies vitrées donnant sur le jardin. La chaleur et le faible niveau sonore sont eux associés aux chambres et de manière

secondaire, la chaleur à la salle de bains (Figure 5). Viennent ensuite les éléments associés à la végétation, que ce soit à l'intérieur et/ou l'extérieur du foyer. Sur tous les terrains, le bien-être à l'échelle du foyer s'exprime aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la maison. A l'extérieur, il est associé au jardin arboré (herbe, arbre), au calme (chaise longue) et à la convivialité (table et chaises). Au-delà des éléments associés au jardin, on ne relève pas de consensus sur le mobilier d'extérieur qui s'exprime plutôt de manière individuelle (garage, potager, ...). La catégorie « ambiance sociale » n'apparaît pas être très importante pour les interrogés, suscitant peu d'échanges lors des groupes de discussion.



Figure 5 : La maquette-Foyer Dieulefit et les éléments matériels et immatériels (Groupe de discussion Alpha) Conception et réalisation de la maquette : Gibert S., Bourdeau-Lepage L., Rolland L. (2018). (Source : ©BRRISE 2018).

3.6 Services de la vie courante et lieux de rencontre, facteurs de bien-être collectif dans les communes rurales isolées

Les aménités des centre-bourgs jouent un rôle essentiel dans la construction collective du bien-être dans les espaces ruraux, c'est ce qui a été observé lors des groupes de discussions utilisant la *carto 2D Escapat* (bien-Etre, Spatial, CArto, PArticipaTif), outil de cartographie participative. Les éléments matériels de bien-être du territoire qui ressortent en premier au niveau collectif sont la disponibilité et le nombre de commerces et services de la vie courante ainsi que les lieux de rencontre. Il existe des logiques spatiales d'accumulation. Les lieux primordiaux sont la place centrale du marché et la rue principale où sont localisés de nombreux éléments matériels de bien-être et qui rejoint la place du marché (Bourdeau-Lepage et Rolland, 2021). Les relations sociales et en particulier des liens amicaux sont essentiels dans la constitution du bien-être des habitants des espaces ruraux isolés. Ainsi, l'expérimentation de la *carto 2D Escapat* a souligné sa capacité à activer la gouvernance territoriale en tant que support et espace de discussion entre habitants. Elle révèle aussi les dimensions socio-spatiales du bien-être.

3.7 Un faible pouvoir d'action des habitants du rural isolé enquêtés pour améliorer leur cadre de vie et leur niveau de bien-être

L'analyse des atouts et des désavantages des territoires ruraux étudiés révèle que l'environnement est perçu comme une force par les habitants alors que l'enclavement est ressenti comme une faiblesse. Les exercices participatifs conduits à partir de la matrice MOFF pour Menaces, Opportunités, Forces, Faiblesses, ont mis en évidence une réelle difficulté à trouver des solutions simples pour améliorer le

bien-être des habitants des terrains d'étude. La raison principale est qu'une grande partie des décisions qui seraient à prendre relève de l'échelon étatique, comme la question des services publics. Les habitants considèrent avoir peu de moyens d'action. On retrouve donc ici les facteurs de mal-être du monde rural : services publics et relations sociales et par là même les revendications de certains de ses habitants ou acteurs territoriaux comme l'AMRF.

4. Le bien-être comme objectif du développement territorial

Le projet BRRISE a, d'une certaine manière, contribué au renouvellement des approches sur le développement territorial en mettant en évidence l'intérêt de positionner les besoins des habitants au cœur de l'analyse. Il offre des outils qui permettent de révéler les faiblesses des territoires en matière d'infrastructure et d'équipement, notamment ceux liés à la vie courante et de décider des actions qui peuvent être menées. Il rappelle que l'objectif du développement local doit être l'augmentation du bien-être des habitants et non pas la plus forte croissance de la production. Le guide produit par BRRISE est un outil utile à la détermination des populations cibles et des projets qui sont réalisables par une politique d'attractivité territoriale. Il le fait en mettant en exergue lors de l'utilisation de l'outil *Tell_Me*, les potentialités du territoire en matière d'éléments constitutifs du bien-être et en connaissant les attentes de certaines catégories de personnes et par voie de conséquence des activités possibles sur le territoire.

Le projet a également permis aux acteurs territoriaux rhônalpins qui œuvrent pour le développement économique régional de comprendre davantage la diversité des territoires rhônalpins et surtout de mieux saisir les leviers à leur disposition pour rendre plus attractif leur territoire. Ses résultats présentent l'environnement mais aussi les services de santé comme un bien commun.

BRRISE a développé des outils facilement utilisables par les acteurs territoriaux, qui permettent de les accompagner. Les résultats du projet rappellent l'importance des facteurs environnementaux dans le bien-être des rhônalpins et recommandent aux politiques et acteurs territoriaux de se saisir de cette question et d'en faire un enjeu de leur politique régionale.

Les outils développés au sein du projet BRRISE permettent de diffuser des connaissances nouvelles auprès des acteurs et décideurs territoriaux. Ils leur permettent de regarder leur territoire d'une autre manière. Le guide « *Evaluer le bien-être sur un territoire. Comprendre pour agir sur les facteurs d'attractivité territoriaux* » doit les conduire à acquérir de nouvelles compétences en matière de diagnostic et de renouveler leur action (Bourdeau-Lepage, 2020a). Il les aide à déterminer des actions qui conduisent à une meilleure adéquation entre la demande des habitants et les potentialités de leur territoire dans le but d'améliorer la situation de ces derniers mais aussi de rendre plus attractif leur territoire. Pour ce faire, il présente différentes méthodes de diagnostic centrées sur le bien-être, qui détectent les besoins et les attentes des habitants mais repèrent les atouts et les faiblesses des territoires. Le projet BRRISE, avec son guide de diagnostic territorial, contribue à l'élaboration de politiques publiques, en particulier en proposant plusieurs outils qui permettent avec les habitants de repérer les actions possibles sur les territoires. Il place ainsi la participation habitante au cœur de l'action publique et rappelle que les relations sociales sont un élément essentiel du vivre-ensemble et du développement local. Ainsi, les outils développés au cours du projet BRRISE placent le collectif au cœur de l'analyse (si on exclut l'indice de bien-être *OppChoVec*) et ont pour objectif d'établir le dialogue entre les habitants et/ou différentes parties prenantes.

Les résultats issus d'enquêtes et des groupes de discussion du projet BRRISE ne sont pas directement transférables à d'autres territoires. Il serait illusoire de penser que tous les habitants du rural isolé ou que tous les urbains ont les mêmes préférences en matière d'éléments constitutifs de leur bien-être. Rappelons qu'il existait une variabilité des préférences des individus en fonction de leur vécu, leur caractéristiques sociales, leur âge, leur lieu de vie. Cependant il est possible de transférer les méthodes mobilisées et développées dans le projet. C'est même un des objectifs majeurs du projet.

Conclusion

Appréhender l'attractivité des territoires ruraux à l'aune du bien-être pouvait paraître à première vue un peu décalé par rapport aux travaux qui sont généralement menés sur les territoires ruraux. Cependant, comme l'a montré le projet BRRISE, cette approche se justifie à plusieurs égards.

D'abord, elle permet aux acteurs territoriaux de dépasser l'approche classique de l'attractivité territoriale, qui se concentre principalement sur ce que nous nommons les facteurs *hard* d'attractivité comme la croissance du PIB, l'accessibilité au marché, la disponibilité en capital humain (qualification et volume, diversité, productivité des travailleurs), le niveau et la densité d'équipements, les infrastructures de transport, l'immobilier d'entreprise (prix, qualité et la disponibilité de surfaces de différents types), la présence d'autres activités (activités de service), ou encore le cadre institutionnel, etc.

Ensuite, elle leur permet de penser l'attractivité territoriale comme « la capacité d'un territoire à offrir aux agents économiques : ménages, entreprises, institutions..., les éléments qui les décident à se localiser en son sein plutôt que dans un autre territoire » (Bourdeau-Lepage, 2015) et surtout à y atteindre un niveau de bien-être ou de profit satisfaisant les décidant à y rester. Par conséquent, en prenant comme entrée le bien-être des personnes, il s'agit pour les acteurs territoriaux d'identifier les facteurs déterminant leur choix de localisation en partant de leurs préférences en matière d'éléments de bien-être. Cette approche introduit donc un certain nombre d'éléments dits *softs* d'attractivité qui jusque-là ont été peu considérés : les aménités naturelles comme les espaces de nature et de récréation, les paysages, les environnements dépourvus de nuisances, les aménités sociales comme la présence d'associations, de manifestations culturelles, ou encore les aménités historiques comme le patrimoine typique.

Enfin, au-delà de la mise en évidence de la variabilité des préférences entre personnes ou groupes de personnes, mobiliser les protocoles méthodologiques centrés sur le bien-être pour faire un diagnostic de territoire permet de comprendre comment se construit le bien-être d'une personne ou d'un ensemble de personnes sur le territoire. Cette approche peut donc conduire les acteurs territoriaux à penser autrement l'aménagement de l'espace habité et à saisir de nouveaux leviers à leur disposition pour rendre plus attractif leur territoire d'action. Elle permet aussi d'une certaine manière de dégager les freins à leur développement.

Ainsi, le projet BRRISE a ouvert la voie à une nouvelle manière de faire des diagnostics territoriaux et de penser l'attractivité et l'hospitalité des territoires. Il a proposé des outils à cette fin. Il a souligné la nécessité de mettre au cœur des politiques publiques et des stratégies de développement territorial le bien-être des habitants dans un monde où la question du cadre de vie devient un véritablement enjeu économique.

Remerciements

L'auteur remercie l'ensemble des participants au projet BRRISE côté recherche : Lisa Rolland, Sixtine Gibert, Pauline Texier, Anouk Sergent, Kenji Fujiki, Didier Soto, William Langlois de septenville, Maxime Fichet, Clémence Crapart, Guillaume Barral, Octavie Paris, Hugo Carré, Antoine Torre, Muriel Maillefert, côté partenaires acteurs : Claudine Pilton (Aradel), Mylène Thou (Cap Rural), Guillaume Petit (VAA-Conseil) Pierre-Marie Georges (AMRF), Pierre-Marie Chapon (VAA-Conseil), Cédric Szabo (AMRF), Anne Carton (Cap Rural).

Les études présentées dans cet article ont reçu le soutien financier accordé par le 4^e programme PSDR (INRAE, Région ARA) et le FEADER dans le cadre du projet « BRRISE ». L'ensemble des publications relatives aux 33 projets du programme PSDR4 est consultable : <https://www.psd4.fr/>

Références bibliographiques

- Atkinson A., 1983. *The Economics of Inequality*, Clarendon Press, Oxford.
- Bourdeau-Lepage L. (Dir), 2020a. *Evaluer le bien-être sur un territoire. Comprendre pour agir sur les facteurs d'attractivité territoriaux*, VAA Conseil, Lyon, France, 87 p.
- Bourdeau-Lepage L., 2020b. *Bien-être en Rhône-Alpes. Regards sur les inégalités entre espaces ruraux et espaces urbains*. *Géographie, Economie, Société* 2020/2, Vol. 22, 133-157.
- Bourdeau-Lepage L., 2021. *Bien-être et cadre de vie. Le regard des parents*, in: Ch. Mennesson, M. Kelly-Irving, Ch. Zaouche Gaudron (Eds), *La socialisation familiale des jeunes enfants*. Érès, Toulouse, p. 171-184.
- Bourdeau-Lepage L., 2015. *Repenser l'attractivité des territoires. Globalisation, durabilité et aménités*. In: Bourdeau-Lepage L., Gollain V. (coord.) *De l'attractivité à la compétitivité des territoires : théorie et pratique*, CNER, Paris, France, 205 p.
- Bourdeau-Lepage L., Fujiki K., 2021. *Places of well-being in a French region. Lyon residents and their preferences*. *Die Erde– Journal of the Geographical Society of Berlin*, 152(3), 184-199.
- Bourdeau-Lepage L., Rolland L., 2021. *Bien-être et diagnostic territorial. L'exemple de l'outil participatif Escapat en Drôme et en Ardèche*. *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* Volume 21 numéro 1.
- Bourdeau-Lepage L., Rolland L., 2020. *Evaluer collectivement le bien-être dans les communes rurales. Retours réflexifs sur des outils participatifs et leur conduite*. In : Nguyen Ba S., S. Lardon (Eds), *Comment adapter et hybrider les démarches participatives dans les territoires ? Ouvrage numérique* AgroParisTech & IADT, Paris, France, p. 162-165.
- Bourdeau-Lepage et al., 2020, *Bien-être, attractivité des territoires ruraux et inégalités socio-spatiales*, *Projet PSDR BRRISE, Auvergne-Rhône-Alpes, Série Les 4 pages PSDR4*.
- Bourdeau-Lepage L., Tovar E., 2013. *Quelle fracture socio-spatiale à l'heure du Grand Paris ? Le cœur de l'Île-de-France à la dérive*. *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 2013-3, 491-521.
- Fleury A., François J.C., Mathian H., Ribardièrre A., Saint-Julien T., 2012. *Les inégalités socio-spatiales progressent-elles en Île-de-France ? Métropolitiques*.
- Lardon S., Tonneau J.P., Raymond R., Chia E., Caron P., 2008. *Dispositifs de gouvernance territoriale durable en agriculture. Analyse de trois situations en France et au Brésil*. *Norois*, 4, 17-36.
- Liagre R., Nonjon M., 2012. *Une cartographie participative est-elle possible ?* *EspacesTemps.net*, <https://www.espacestemp.net/articles/une-cartographie-participative-est-elle-possible/>
- Petit P., M. Bunel, L'Horty Y., 2020. *Les discriminations à l'embauche dans la sphère publique : effets respectifs de l'adresse et de l'origine*. *Revue économique*, vol. 71, no.1, 31-56.
- Piketty Th., 2016. *L'économie des inégalités*. La Découverte, Paris.
- Préteceille E., 2011. *Has Ethno-Racial Segregation Increased in the Greater Paris Metropolitan Area?* *Revue française de sociologie*, vol. 52, no. 5, 31-62.
- Sen A.K., 1985. *Well-being, agency and freedom – the Dewey lectures 1984*. *Journal of Philosophy*, 82, 169-221.

Cet article est publié sous la licence Creative Commons (CC BY-NC-ND 3.0)



<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>

Pour la citation et la reproduction de cet article, mentionner obligatoirement le titre de l'article, le nom de tous les auteurs, la mention de sa publication dans la revue « *Innovations Agronomiques* », la date de sa publication, et son DOI)